



CIEL COMPTABILITÉ

- niveau 2 -

Assumer les écritures comptables particulières et de fin d'année.

PROGRAMME

Enregistrer les écritures particulières

- immobilisations,
- impôts,
- assurances,
- frais bancaires,
- charges et produits financiers, emprunts.
- sortie d'une immobilisation,
- dotations aux provisions sur les comptes clients,
- créances clients devenues irrécouvrables,
- impôts sur les sociétés.

Enregistrer les écritures de clôture essentielles

- dotations aux amortissements des immobilisations,

Contrôler ses comptes

- lettrage des écritures,
- justifications des soldes.

Éditer le bilan et le compte de résultat

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et cas pratiques.
Applications d'après les cas concrets propres à chaque stagiaire.
Chaque participant dispose d'un micro-ordinateur équipé du logiciel « CIEL compta ».

PUBLIC

Chefs d'entreprise, conjoints, salariés responsable administratif et comptable, initiés à l'informatique (manipulation du clavier et de la souris) et à la comptabilité (le plan comptable, débit/crédit, etc...), utilisateurs de CIEL Comptabilité.

DURÉE

3 jours

DATE ET LIEU

Les 21, 22 et 29 mai 2012 à Nanterre,
de 9 heures 15 à 17 heures.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour les chefs d'entreprise non salariés, le conjoint collaborateur, le conjoint associé et l'auxiliaire familial des entreprises artisanales :

Une participation de 20 € par jour de formation vous est demandée.

Tarif : 60 €

Votre inscription doit être accompagnée de ce règlement, par chèque ; le Conseil de la formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France prenant en charge le complément.

Pour votre comptabilité, un reçu vous sera remis en fin de stage, avec votre attestation.

Pour les salariés d'entreprise artisanale :

Tarif : 450 €

Une demande de prise en charge est à effectuer auprès de l'OPCA compétent. Pour cela, contactez le service Formation qui vous établira une convention et un devis nécessaires à la demande de prise en charge.

Autre public :

Tarif : 890 €

*** La demande d'inscription ne sera pas prise en compte si le bulletin n'est pas accompagné du règlement.**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Stagiaire : M. M^{me} M^{lle}

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Déclare sur l'honneur être :

- Chef d'entreprise Conjoint collaborateur ⁽¹⁾
 Salarié Conjoint associé Auxiliaire familial ⁽²⁾

Entreprise :

Nom du chef d'entreprise : M. M^{me} M^{lle}

Nom :

Prénom :

Statut du chef d'entreprise : Salarié Non salarié

Nom de l'entreprise :

Activité :

Y a-t'il des salarié(s) dans l'entreprise ? Oui Non

Adresse de l'entreprise :

.....

Code postal :

Ville :

☎ :

📠 :

e-mail :

Je m'inscris au stage :

**« CIEL Comptabilité - niveau 2 »,
les 21, 22 et 29 mai 2012 à Nanterre.**

Je joins le règlement, soit 1 chèque d'un montant de **60 €*** (1 chèque par stage et par personne).

Date

✍ Signature :

A retourner à :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine
Service Formation

17 bis, rue des Venêts - 92014 NANTERRE Cedex



Ce bulletin accompagné du règlement vaut bon de commande.

(1) Inscrit au Répertoire des Métiers

(2) Ascendant ou descendant du chef d'entreprise, non salarié de l'entreprise et qui collabore à l'activité.